



Décisions et liste des résolutions

I. DECISIONS

EB113(1) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

Le Conseil exécutif, ayant procédé à l'examen et pris note du rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales¹ concernant l'examen d'un tiers de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS, et donnant suite à la décision EB111(6), a décidé ce qui suit.

Appréciant le soutien que continuent d'apporter à la réalisation des objectifs de l'OMS les organisations non gouvernementales dont les noms sont suivis d'un astérisque dans l'annexe au rapport, et, sur la base d'un examen de leurs rapports de collaboration, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre ces organisations et l'OMS.

En l'absence de rapports qui lui auraient permis de procéder à un examen, le Conseil a décidé de reporter à sa cent quinzième session l'examen des relations avec les organisations non gouvernementales dont les noms suivent : Association mondiale des Sociétés de Pathologie et Biologie médicale, Association pharmaceutique du Commonwealth, Comité international catholique des Infirmières et Assistantes médico-sociales, Commission médicale chrétienne – L'Action des Eglises pour la Santé, Conseil international pour la Science, Fédération internationale de Coopération des Centres de Recherche sur les Systèmes et Services de Santé, Fédération internationale du Génie médical et biologique, Fédération mondiale de Médecine et de Biologie nucléaires, Société internationale de Chimiothérapie, Société internationale de Transfusion sanguine et Union internationale de Chimie pure et appliquée.

En ce qui concerne les rapports soumis par l'Association internationale d'Ergonomie, l'Association internationale d'Informatique médicale et l'Union internationale de Toxicologie, le Conseil a noté que les efforts pour rétablir la collaboration prévue avaient été fructueux, et il a décidé de maintenir les relations officielles avec ces organisations.

¹ Document EB113/23.

Notant que le Conseil international de l'Action sociale n'avait toujours pas soumis de rapport sur les efforts déployés pour arrêter un plan de travail, le Conseil a décidé de reporter à sa cent quinzième session la décision concernant les relations avec cette organisation.

Il a noté en outre que les rapports de collaboration n'étaient pas encore parvenus pour les organisations dont les noms suivent : Académie internationale de Pathologie, Assemblée mondiale de la Jeunesse, Association internationale de Radioprotection, Association internationale pour les Résidus solides, Association mondiale pour la Réadaptation psychosociale, Fédération internationale de la Vieillesse, Fédération mondiale des Parasitologues, Société internationale de Mycologie humaine et animale et Union internationale des Sociétés d'Immunologie. Le Conseil a donc décidé de reporter l'examen des relations avec ces organisations, de leur rappeler qu'elles doivent soumettre des rapports et de les informer que, si les rapports n'étaient pas soumis à temps pour être examinés à sa cent quinzième session, il serait mis un terme aux relations officielles.

Le Conseil a noté que les relations avec la Ligue internationale d'Associations pour la Rhumatologie et l'Union interparlementaire, qui figurent également dans l'annexe au rapport, faisaient l'objet d'une résolution.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(2) Attribution du Prix et de la bourse de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha, a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 2004 au Dr Saleh Mohammed Al-Khusaiby (Oman) pour sa remarquable contribution aux soins de santé dans la zone géographique où le Dr Shousha a oeuvré au service de l'Organisation mondiale de la Santé.

Le Conseil a attribué la bourse de la Fondation Dr A. T. Shousha au Dr Masoud Mostafaie (République islamique d'Iran). Le lauréat recevra un montant de US \$15 000 au titre d'une bourse de doctorat ; toutes dépenses en sus du montant de la bourse sont à la charge de l'intéressé.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(3) Attribution du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, a attribué le Prix Sasakawa pour la Santé pour 2004 à l'Association de Planification familiale de Sri Lanka (Sri Lanka). Cette Association recevra US \$40 000 pour ses travaux remarquables en matière de développement sanitaire.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(4) Attribution du Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, a attribué le Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé pour 2004 au Shaukat Khanum Memorial Cancer Hospital and Research Center (Pakistan) et à Mme Stella Lubayelea Obasanjo (Nigéria) pour leur remarquable contribution au développement sanitaire. Les deux lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(5) Ordre du jour provisoire et durée de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé¹ et rappelant sa décision antérieure tendant à ce que la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé se tienne au Palais des Nations, à Genève, la session s'ouvrant le lundi 17 mai 2004 et prenant fin au plus tard le samedi 22 mai 2004,² a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, tel qu'il a été amendé. Le Conseil a également recommandé que les tables rondes aient pour thème le VIH/SIDA, qu'elles soient conduites selon les méthodes exposées³ et que la participation aux tables rondes soit ouverte aux ministres de la santé ou aux personnes désignées pour les représenter personnellement aux discussions de politique générale.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(6) Date et lieu de la cent quatorzième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent quatorzième session s'ouvrirait le lundi 24 mai 2004 au Siège de l'OMS, à Genève, et prendrait fin au plus tard le 27 mai 2004.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

¹ Document EB113/29.

² Voir décision EB112(9).

³ Document EB107/21.

EB113(7) Prix de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, suite à sa décision EB111(13), a décidé d'approuver le projet de statuts de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé qui lui avait été soumis.¹

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(8) Fondation de l'Etat du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale

Le Conseil exécutif, ayant examiné la résolution EM/RC50/R.13 adoptée par le Comité régional de la Méditerranée orientale à sa cinquantième session, recommandant la création de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale, a décidé d'approuver la création de ladite Fondation et des statuts proposés,² sous réserve que des dispositions soient prises pour couvrir les dépenses d'administration occasionnées par le prix, dans la ligne de celles déjà prises pour deux autres prix.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

EB113(9) Barème des contributions

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général,³ a décidé de recommander à l'Assemblée de la Santé, conformément au paragraphe 6.1 du Règlement financier, d'envisager de modifier le barème des contributions à appliquer en 2005, deuxième année de l'exercice en cours.

(Dixième séance, 23 janvier 2004)
EB113/SR/10

II. LISTE DES RESOLUTIONS

EB113.R1 Lutte contre l'infection à *Mycobacterium ulcerans* (ulcère de Buruli)

EB113.R2 Promotion de la santé et modes de vie sains

¹ Document EB113/31, annexe 1.

² Document EB113/31, annexe 2.

³ Document EB113/46.

- EB113.R3 Sécurité routière et santé
- EB113.R4 Génomique et santé dans le monde
- EB113.R5 Transplantation d'organes et de tissus humains
- EB113.R6 Lutte contre la trypanosomiase humaine africaine
- EB113.R7 Projet de stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé
- EB113.R8 Nomination du Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est
- EB113.R9 Remerciements au Dr Uton Muchtar Rafei
- EB113.R10 Nomination du Directeur régional pour le Pacifique occidental
- EB113.R11 Santé génésique : projet de stratégie pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs et cibles du développement international
- EB113.R12 La santé de la famille dans le contexte du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille
- EB113.R13 Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale
- EB113.R14 Collaboration avec les organisations non gouvernementales
- EB113.R15 Comité de Coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la Santé

= = =